

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Didier-au-Mont-d'Or (69370)

Réponses de Laure Velay, au nom de la liste « Saint Didier autrement »

– le 18/02/2020 à 16:59 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je suis indécis-e

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Les représentants de l'association "La Ville à Vélo" souhaitent être impliqués tout au long du processus de décision autour du Plan Vélo : de la conception jusqu'à la réalisation d'un schéma directeur mais aussi dans la conception d'actions d'accompagnement au changement de pratiques et l'élaboration du budget de ce plan d'actions. Il est également souhaitable que les habitants puissent suivre l'évolution de la réalisation de ces engagements du Plan Vélo. Pour augmenter la part modale du vélo d'ici 2026, il faut consacrer un budget minimum de 30 euros par habitant et par an.

Oui, ceci est bien notre volonté.

De là à nous engager sur un budget précis, il nous est pour le moment difficile d'affirmer le pourcentage du budget communal que nous y consacrerons, sachant néanmoins que cet axe reste fondamental.

Comme vous pouvez le lire dans notre programme, la mobilité est notre priorité et nous nous engageons à travailler sans tarder, dès notre arrivée si nous sommes élus, avec tous les partenaires du domaine. Il y a urgence...

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je suis indécis-e

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, de périphérie à périphérie, et vers le centre de la métropole, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV devra être composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes.

Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante.

Conformément aux recommandations du Cerema il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace. Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

L'idée est plus qu'intéressante mais la largeur de nos voiries dans les Monts d'Or nous le permet-elle?

Action n°3 : je suis indécis-e

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : # Rochechardon par le chemin du Colin, le chemin des Esses et le chemin des Rivières

#Champagne au Mont d'Or par la route du Castellard et la route de Champagne

#St Rambert par le chemin de Moulin d'Arche (suppression de la bande centrale de la chaussée qui rend la circulation cycliste très dangereuse)

#St Cyr au Mont d'Or par la rocade des Mont d'Or

Organiser le fléchage au sol et le marquage par panneaux de ces itinéraires.

Nous ambitionnons de déployer une voie dédiée aux modes doux pouvant relier le nord de notre commune, à Vaise, et sur les axes transverses, en lien avec les communes avoisinantes et la Métropole.

Nous avons commencé à réfléchir sur les différents itinéraires qui peuvent s'offrir à nous, et les chemins du Colin et des Rivières sur la partie sud de la commune ont bien été identifiés.

Nous avons envisagé le rétrécissement de la chaussée route de Champagne, afin d'une part de faire ralentir de manière naturelle la vitesse de la circulation, et d'autre part de dégager des espaces pour les modes doux (cycles - piétons)

Nous n'avons pas encore porté notre réflexion sur l'axe St Rambert et St Cyr, mais votre initiative nous y engage et nous intégrerons cette réflexion avec enthousiasme.

Action n°4 : je suis indécis-e

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines En complémentarité avec la proposition précédente, établir une collaboration avec les mairies des communes avoisinantes citées pour établir des cheminements cohérents et apaisés avec les zones marchandes de ces communes. Par exemple, établir une continuité cyclable à double sens avec Champagne par le chemin es Rivières (St Didier) puis le chemin de Creuse (Champagne)..

Notre équipe revendique l'idée de créer une « force des communes des Monts d'Or »? avec nos voisins (Champagne - St Cyr - Limonest..). Nous avons déjà pris quelques contacts avec les différents candidats qui sont favorables à cette démarche, et cette proposition cadre parfaitement avec ce principe.

Un membre de notre équipe a d'ailleurs déjà travaillé sur la dernière mandature sur la mise en place de lignes de bus transversales avec ces mêmes communes (+ Collonges) et est déjà rodé à cette démarche.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**Action n°5 : je suis indécis-e**

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Concentrer le trafic de transit (voitures - camions) dans l'axe République - Pasteur

Comme nous vous le disions au début de ce courriel, nombre de vos propositions se retrouvent dans le projet que nous portons pour la prochaine mandature.

Si nous sommes élus, et conformément à ce que nous avons annoncé, nous débiterons la mandature par une étude globale des mobilités, sur laquelle nous nous appuyerons pour redéployer et réorganiser l'espace public afin que chaque usagé puisse évoluer en toute sécurité.

Action n°6 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous disposons sur la commune de nombreuses zones à 30, qui malheureusement ne sont pas toujours respectées...

Nous devons identifier les causes de ce non-respect et améliorer leur visibilité.

Cela passe également par la réduction des largeurs de chaussées, telle que nous l'avons évoquée plus haut, mais aussi tout équipement mettant en avant ces zones (mise en valeur des passages piétons, signalétique, ralentisseurs, autres...)

Action n°7 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Généraliser les double sens cyclables (pour l'instant, un seul existe rue du Cdt Israël).

Concernant les doubles sens cyclables, cela fera partie de l'étude globale pour identifier les zones pertinentes.

Action n°8 : je suis indécis-e

Mener des expérimentations de signalisation : Sur l'avenue Pasteur, rendre la signalisation plus précise en créant de véritables zones de rencontre en particulier au niveau de l'église et du carrefour avec la rue du Cdt Israël (secteur de l'Oiselet) Limiter la vitesse sur cette avenue là où la chaussée est rétrécie en particulier à la hauteur du numéro 44 (actuellement 50 km/h).

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de zones de rencontre (20km/h) et sommes partis du postulat que nous souhaitons dans un premier temps nous donner les moyens de faire respecter nos zones 30. Nous ne sommes néanmoins pas du tout fermés à l'idée, au contraire.

Il y aura effectivement un travail assez pointu à mener avec la Métropole sur l'avenue Pasteur...

Pour le moment il est un peu prématuré d'imaginer des scénarios tant le problème est complexe et nous devons nous appuyer sur l'expertise des nos interlocuteurs.

Le carrefour commandant Israël/Pasteur est à sécuriser, car la visibilité est très restreinte, y compris pour les piétons. Par contre la priorité à droite des véhicules remontant de la rue du commandant Israël est toujours d'actualité, il faut juste que les usagés la respectent...

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je suis indécis·e

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Augmenter le nombre d'arceaux de stationnement vélo/moto, par exemple, il est souvent difficile d'accrocher son vélo devant l'agence du Crédit Lyonnais car les trois arceaux sont squattés par les conducteurs de motos.

Action n°10 : je suis indécis·e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Créer du stationnement vélo devant les écoles pour permettre aux parents qui viennent conduire leur enfant à vélo de s'accrocher en toute sécurité.

Nos écoles sont déjà très investies dans l'éducation au cycle (dès la maternelle).

Nous observons de plus en plus, de la part des nouvelles générations, l'usage du vélo, notamment pour conduire les enfants à l'école. Nous nous en réjouissons.

Notre devoir est de multiplier les équipements pour en faciliter son usage.

Action n°11 : je suis indécis·e

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous notons avec grand intérêt votre proposition de voir intégrer aux nouvelles constructions des locaux fonctionnels et suffisant pour les vélos.

Action n°12 : je suis indécis·e

Mettre des locaux à disposition de l'association Soutenir l'action de la Ville à Vélo sur la commune, par exemple en mettant des locaux à disposition pour d'éventuels évènements.

Nous sommes parfaitement favorables à toute animation/sensibilisation /évènement pour promouvoir ce mode de déplacement en partenariat avec les associations locales déjà bien actives (telle que le MOV - Mont d'Or vélo par exemple) et vous-même , et ce de manière récurrente.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je suis indécis·e

Favoriser le déploiement du programme national “savoir rouler à vélo” dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectif 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la commune de St Didier au savoir rouler.

Nos écoles sont déjà fortement engagées dans ces démarches, dans le cadre de leur projet d'école. Nous en ferons le bilan en début de mandat et étudierons comment la commune peut les soutenir et encore mieux les accompagner dans cette démarche.

Action n°14 : je suis indécis·e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Un certain nombre de membres de notre équipe se déplace déjà à vélo dès que la situation s'y prête. D'une manière générale, notre vision des choses n'est pas d'opposer les modes de déplacement les uns aux autres, mais de les faire cohabiter dans le respect de la sécurité de tous, car nous sommes tous tour à tour automobilistes, usagés des transports, peut-être cyclistes, mais aussi piétons.

Action n°15 : je suis indécis·e

Équiper le personnel municipal en vélos à assistance électrique et vélos cargos pour leur permettre de réaliser leurs déplacements sur la commune en respectant les mobilités douces.

Suivant les usages des agents municipaux au sein de la commune, nous analyserons la pertinence d'équipement de VAE à leur disposition.

Action n°16 : je suis indécis·e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°17 : je suis indécis·e

Créer une "fête du vélo". Créer un évènement autour du vélo... chaque année en mai, juin et y associer les autres associations de St Didier concernées par le développement durable.

La création d'évènements municipaux est bien sûr envisagée comme précisé au point 12, et la communication est un excellent vecteur d'incitation; l'équipe communication accompagnée de notre adjoint au développement durable s'emparera du sujet.

Action n°18 : je suis indécis·e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cela pourrait prendre la forme d'un article dans chaque numéro d'"En Bref". On pourrait aussi y comparer les temps de parcours en vélo et voiture, rappeler l'avancement des aménagements cyclables sur la commune...

Des comptages de temps de trajet ont déjà été réalisés au sein de notre équipe ; sur un même trajet (Saint Didier/place Bellecour) il a été relevé un temps de trajet strictement identique , qu'il soit réalisé en voiture (hors bouchons), voiture + métro, vélo soit 35 minutes. C'est un argument que nous mettons bien volontiers en avant, et nous multiplierons ces démarches.

Nous avons également réalisé des chronos sur des trajets de proximité, à pied/en vélo/en voiture.

Nous envisageons une signalétique spécifique sur la commune, qui sera bien entendu largement relayée par tous nos moyens de communication locaux.

Commentaires généraux

Je vous remercie de m'avoir contactée et plus largement pour la démarche engagée auprès des candidats aux élections.

Notre équipe est très sensibilisée à ces sujets et nombre de vos propositions se retrouvent dans le projet que nous portons pour la prochaine mandature.

Nous avons bien relayé l'information de la consultation initiée par la FUB de novembre dernier auprès de nos contacts qui se sont d'ailleurs mobilisés.

Nous partageons enfin vos analyses et constats portés sur notre commune.

J'espère que ces éléments de réponse vous auront éclairés sur notre volonté et nous vous remercions de nouveau de l'intérêt que votre association porte à notre commune.

Ces enjeux sont essentiels pour le devenir de notre société ; nous sommes en effet à l'orée d'une nouvelle ère en termes de mobilité.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur ces sujets, et nous espérons pouvoir compter sur votre soutien à l'avenir, si bien sûr les électeurs nous accordent leur confiance.